

Coquille

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 48

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés pour 1923 recevront

GRATUITEMENT

le CONTEUR VAUDOIS dès ce jour à la fin de l'année courante.

S'adresser à l'administration, Pré-du-Marché, 9, Lausanne.



LE CONGRÈS DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ A LAUSANNE EN 1869

Un premier congrès dit de la paix avait eu lieu à Genève, deux ans avant celui de Lausanne; mais il avait mal tourné, malgré la présence de Garibaldi, sinon à cause de sa présence. L'homme à la chemise rouge avait reçu en Suisse un accueil triomphal; à son passage à Lausanne, notre Conseil d'Etat, lui-même, était descendu le saluer à la gare; et une foule immense, comme Genève n'en avait encore jamais vue, l'acclama à son entrée dans cette dernière ville. Mais le lendemain, Garibaldi fit un discours à mettre le feu aux quatre coins de l'Europe; d'autres élucubrations suivirent, si bien que les Genevois, effrayés, mirent fin au plus vite à ces manifestations rien moins que pacifistes.

Le Congrès de Lausanne, en 1869, fut illustré par la présence de Victor Hugo, acclamé président d'honneur, dans sa double gloire d'écrivain et de proscrit. Etytel le salua en termes aussi simples que concis :

« Et vous, Victor Hugo, qui semez dans la conscience des peuples tant de nobles pensées et de généreux sentiments, nous vous remercions de nous avoir apporté votre fraternel concours. »

Victor Hugo répondit par ce discours, qu'il est intéressant de relire après un demi-siècle, hélas ! d'illusions perdues :

« Les mots me manquent pour dire à quel point je suis touché de l'accueil qui m'est fait. J'offre au Congrès, j'offre à ce généreux auditoire mon émotion profonde. Citoyens, vous avez eu raison de choisir pour lieu de nos délibérations ce noble pays des Alpes; d'abord il est libre, ensuite il est sublime. Oui, c'est en présence de cette magnifique nature qu'il sied de faire les grandes déclarations de l'humanité, entre autres celle-ci : Plus de guerres ! Vous la faites, soyez félicités. »

« Une question domine ce congrès. Permettez-moi, puisque vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour vous présider, permettez-moi de la signaler. Je le ferai en peu de mots. »

« Nous tous qui sommes ici, qu'est-ce que nous voulons ? La paix. Nous voulons la paix; nous la voulons ardemment, nous la voulons absolu-

ment. Nous la voulons entre l'homme et l'homme, entre le peuple et le peuple, entre la race et la race, entre le frère et le frère, entre Abel et Caïn. Nous voulons l'immense apaisement des haines. Mais cette paix, comment la voulons-nous ? la voulons-nous à tout prix ? Non. Nous n'en voulons pas le dos courbé et le front baissé; nous ne voulons pas de la paix sous le despotisme; nous ne voulons pas de la paix sous le bâton; nous ne voulons pas de la paix sous le sceptre. La première condition de la paix, c'est la délivrance. Pour obtenir cette délivrance, il faudra à coup sûr une révolution, qui sera la suprême, et peut-être, hélas ! une guerre, qui sera la dernière. Alors, tout sera accompli. La paix, étant inviolable, sera éternelle. Alors plus d'armée, plus de rois : évanouissement du passé ! Voilà ce que nous voulons.

« Nous voulons que le peuple vive, laboure, achète, vende, travaille, parle, aime et pense librement; qu'il y ait des écoles faisant des citoyens et qu'il n'y ait plus de princes faisant des mitrailles. Nous voulons la grande république continentale, nous voulons les Etats-Unis d'Europe. Et je termine par ce mot : la liberté c'est le but, la paix c'est le résultat. »

Six jours de suite, on put voir le matin le grand poète, la tête penchée de côté, passant la place St-François et se rendant à ses fonctions honorifiques à l'ancien Casino.

Le Congrès réunissait d'ailleurs une pléiade d'intellectuels et de futurs hommes politiques : Barni, Charles Lemonnier, Louis Simon, de Trèves, Jules Ferry, qui fut plus tard premier ministre; Clément Laurier, qui passa à l'orléanisme, Ferdinand Buisson, qui, comme directeur de l'enseignement primaire en France, puis député, défenseur de Dreyfus, est resté jusqu'à ce jour fidèle à ses premières convictions; Gustave Chaudey, le doux et bon républicain, fusillé plus tard sous la Commune; Camille Flammarion, qui vit encore et avec lequel le Conteur passa de délicieuses soirées à Beau-Séjour, en compagnie du professeur Nessler, parent de l'illustre astronome. Il y avait enfin des futurs communards, dont les violences troublaient les séances du Congrès.

Tout ce monde bataillait pour la paix; mais, détail amusant, presque tous subordonnaient celle-ci à une bonne petite guerre préalable ! Avouons que nous avons été bien servis depuis, mais nous n'avons pas encore la paix.

Un souvenir agréable est celui de cette soirée au cercle de Beau-Séjour, où Victor Hugo trônait dans son fauteuil à la place du billard, Mme Ernst déclamaient devant le « maître » son fameux poème *Les pauvres gens*.

Ajoutons enfin que Louis Favrat jugea tout ce monde en bon Vaudois, dans le fameux morceau en patois « Lo congré dé la pé », qui fut avec « Guyaume Té » l'un des grands succès du Conteur.

Coquille. — Calino lit dans un journal dont le correcteur a des distractions :

M. et Mme B. avalent deux enfants.

(Avalent pour avaient.)

Il prend un crayon et écrit en marge.

« Pour les parents comme pour les enfants, c'est une faim bien malheureuse. »



ONNA BITE A CORNE

— Mâ ! mâ ! mon ami Bibineau, qu'a-to dan à fère 'na potta de dhi pî de grantiau ? Que t'è-te arrivâ ?

— Mon pouro Dzernecllet, lâi a que lâi a oquie que mè baille de la couzon. Te sâ prâo ! Prinbet à la Gouda, eh bin ! clli coo mè va su lè nièr.

— Quaise-tè, Bibineau, et porquie ?

Pu pas m'èin depoussènâ ni mè, ni ma fenna. Et pu sâ tot, clli sorcier. Peinsâ-tè vâ que dèvene tot cein qu'on dit. L'autr'hi, pè vè onz' hâore, ie dio à ma fenna : « Aprî midzo, no vein fère on tor pè lo Comptoir — lo Gonfloir, quemet lâi diant — lè doû, rein que lè doû. » Bon, à duve z'hâore cò è-te qu'on trôave dein la tserraire que f'allâve assebin à clli Gonfloir.

— Prinbet !

— Tot justo ! Prinbet ! Quemet l'a-to devenâ ? Eh bin ! Prinbet no z'a pas latsi de tota la vèprâ. Quin eimmerdoleint coo. — Et pu, n'è pas tot. L'autra demèindze, dio à ma fenna : « Tè faut tè dèpâsi de relavâ tè z'ècouëlette, te tè revouïdrè on bocon, et pu no preindrein lo bateau po allâ fère on tor pè Evian — rein que lè doû. Eh bin ! pè vè l'embarcadéro, cò allâve assebin à Evian. Te sarâi pas fotu de lo devenâ ? »

— Prinbet !

— T'i sorcier assebin ! Oi, Prinbet, que s'è setâ dè coite no, que l'è dècheindu avoué no pè Evian, que l'a bu quartetta avoué no, la serpeint ! L'è mè que m'a faliu payi. Attiuta-vâi oncora. La demèindze d'apri, ie dio à ma fenna : « Se te vâo, dein on quart d'hâora no z'âodrein fère onna ver-yâ pè lo venouëllio, vère se lè cousin l'ant bin veindu lo novî. Tè dio on quart d'hâora por cein que lo tsemien de fè dusse s'einmodâ pè vè duve z'hâore. » Bon, ma fenna se fâ galèza on bocon. No modèin po la Gâra et à la vi que no z'allâvi montâ su lo train, cò è-te que lâi montâve assebin ?

— Lo Prinbet, pardieu !

— Mâ ! mâ ! l'i vâodâi. Eh bin ! tè que te sâ tot, dis-mè cein que mè faut fère po mè débar-rassi de Prinbet.

— Mon ami Bibineau, fot lâi on coup de cornal
Marc à Louis, du Conteur.

Bonne précaution. — Mme Verplumeau prend une nouvelle bonne.

Après toutes sortes de recommandations :

— Ah ! et puis je n'aime pas que mes bonnes sortent; chaque soir, quand vous monterez à votre chambre vous me rapporterez la clef !

Chez le commissaire. — Vous n'avez pas de domoile ?

— Pardon... Voici même des lettres qui m'ont été adressées.

— Alors où demeurez-vous ?

— Poste restante, monsieur le commissaire !

Fragment de conversation. — C'est un garçon joliment fort en droit : il connaît à fond le code civil, le code pénal, le code de commerce, le...

— En un mot, il a plusieurs codes à son arc.